

Frontières disciplinaires : limites, dépassements et enjeux

Selon Angèle Kremer Marietti [1], «on doit à Auguste Comte (1798-1857) le terme de « sociologie » qui apparaît à la 47ème leçon du Cours de philosophie positive (1839)». Pourtant, si l'aspiration à rendre compte des phénomènes sociaux ainsi que celle de développer une méthode authentique anime le sociologue, force est pourtant de constater que les principaux débats épistémologiques et méthodologiques rencontrés autour de cette science sociale restent aujourd'hui d'actualité.

Cette 7^{ème} Journée d'Étude des doctorants du CERLIS a pour objet d'inviter les doctorant.e.s et les récent.e.s docteur.e.s en Sciences Humaines et Sociales à s'interroger sur l'interdisciplinarité comme pratique actuelle de la recherche, et ce à partir de leur propre expérience. Il s'agira de réfléchir aux limites, aux possibilités de dépassement et aux enjeux méthodologiques de celle-ci.

Le chercheur, dans un impératif de clarté ou d'injonctions institutionnelles, est contraint de se positionner et d'énoncer les bases de sa réflexion théorique. Jean Foucart distingue plusieurs rapports au travail disciplinaire : la transdisciplinarité, c'est à dire « étudier ce qui se trouve entre les disciplines, ce qui les relie », l'interdisciplinarité, ou « transfert des méthodes d'une discipline à l'autre » et enfin la pluridisciplinarité, qui définit l'étude d'« un objet d'une seule et même discipline par plusieurs disciplines à la fois ». On pourra s'interroger sur l'impératif ou sur le sens d'un ancrage disciplinaire, et par opposition la nécessité d'une transgression des frontières vers l'une ou l'autre de ces approches. Dans quelle mesure la porosité participerait-elle de l'élaboration d'un surcroit de connaissance ou au contraire, serait-elle synonyme « d'errance » scientifique voire théorique et idéologique ? Entre conflits de chapelles, questionnements méthodologiques et rattachements institutionnels, traverse-t-on indemne les frontières disciplinaires ? Quel rapport les doctorant.e.s et les récents docteur.e.s ont-ils à la discipline ? Nous souhaitons offrir un espace d'échange de réflexion autour de ces questions. Trois axes de travail sont envisagés et toutes propositions se rattachant au champ sociologique ou à d'autres disciplines seront étudiées.

I. Cadres institutionnels : entre discipline et auto-discipline

Dès lors qu'un chercheur entame une recherche, il engendre la naissance d'une nouvelle dialectique : le chercheur et la discipline. La confrontation à la sphère universitaire (école doctorale, laboratoire de rattachement), l'ancrage disciplinaire tel que le définit le CNU, etc., s'imposent au chercheur dès le commencement de sa recherche. Ceci produit divers effets sur la mise au travail : construction de nouveaux repères, perte plus ou moins brutale de présupposés. Le respect de la discipline est-il une condition d'acceptation du jeune chercheur et de ses travaux par le cadre institutionnel ? Quelles limites le chercheur instaure-t-il vis-à-vis de son propre travail et quelles limites lui sont imposées ? Il s'agira de questionner la discipline en tant que corpus de références mais aussi la discipline en tant que pratiques et conduites de recherche. Quelles places occupent la discipline en tant que science, la discipline comme règle imposée et l'auto-discipline au sein d'un processus de recherche ?

Les communications devront autant que possible mettre en exergue cette relation complexe et mouvante entre le chercheur et la discipline, au sens triple évoqué ci-avant. Une attention sera portée aux communications traitant de la réalisation d'une thèse en cotutelle et/ou d'une recherche internationale, comme les enquêtes fondées sur des approches comparatives entre deux pays.

II. Enquête en cours : recadrages et découpages disciplinaires

En délimitant son objet de recherche, le chercheur sait qu'il conditionne ses résultats. Pourtant, la nécessité d'opérer des décalages ou des recadrages théoriques en cours d'enquête pour analyser les problématiques issues des données récoltées peut se révéler incontournable. Par exemple, une approche macro-sociale peut masquer des pratiques ou des arbitrages qui ne sont

observables qu'à une échelle micro-sociale et qui sont pourtant déterminants pour comprendre les faits sociaux étudiés. De même, un pas de côté vers le corpus d'une ou plusieurs autres disciplines des Sciences Humaines et Sociales est souvent nécessaire pour approfondir ou faire aboutir l'analyse. Cet axe est donc fondé sur l'intérêt heuristique de la question des échelles (Dominique Desjeux, 2006; Michael Werner et Bénédicte Zimmermann, 2003; Antonella Romano, 2015) et des prolongements interdisciplinaires ou pluridisciplinaires d'une enquête inductive en sciences sociales.

Il s'agira ici d'explicitier les raisons pour lesquelles une discipline d'ancrage ou un cadre (géographique, temporel, ou autre) initialement donnés à un objet de recherche peuvent se trouver redéfinis en cours d'enquête suite aux résultats observés et de préciser les décisions prises en conséquence par le chercheur concernant son terrain et son corpus. Que l'enquête trouve sa résolution dans une analyse micro ou macro-sociale, historique ou contemporaine, géocentrée ou internationale, quelles contradictions, quels paradoxes et quels défis épistémologiques soulèvent les premiers résultats d'une enquête inductive ?

La création de partenariats entre laboratoires pour répondre à une question de recherche pourra être abordée comme les contraintes institutionnelles inhérentes à de telles enquêtes. Quelles options s'ouvrent au chercheur face à des cadres de référence pluriels ? Comment créer de la complémentarité ou dépasser la dualité ? Quelles sont les limites déontologiques et pratiques de l'hybridité théorique ?

III. Usages artistiques et médiatiques de la thèse : usages indisciplinés ?

Pour être légitimée institutionnellement, la thèse peut s'en tenir à un cercle étroit de lecteurs : le doctorant, son directeur de recherche, le jury de la soutenance. Si ce cadre est souvent élargi à des collègues et des proches, il n'en reste pas moins que le travail de recherche du doctorant sort rarement des murs de l'université.

Compte-tenu de ce cadre de réception restreint, adopter un langage et une forme académique lors de la rédaction semble de mise. Pourtant, l'objet d'étude ou les pratiques artistiques personnelles du doctorant peuvent conduire à des écarts. De la variation des modèles narratifs dans l'écriture (conte, roman, poème etc.), à la création d'images sous toutes ses formes (vidéo, photo, dessin, etc.), la création artistique dans la thèse est-elle confinée aux annexes ? *A priori* transdisciplinaires, ces pratiques artistiques ne sont pas toujours légitimées. Leur utilisation accroît-elle alors la conscience des normes de restitution d'un travail académique et la volonté de s'inscrire dans un cadre disciplinaire précis ? Quelles stratégies les doctorants adoptent-ils pour faire accepter des travaux hybrides (à la fois thèses et films, thèses et romans, etc.) ?

Le recours à l'art et à la médiation pose la question de l'ouverture de la thèse à d'autres publics. Le désir de rendre accessible la recherche peut naître au cours de la thèse, lorsque se pose la question de la restitution aux enquêtés, mais aussi quand il s'agit de parler de son travail de doctorant en dehors de l'Université. La bande dessinée *Carnets de thèse* (RIVIERE) est devenu l'exemple paradigmatique de la mise en scène du doctorant et de sa vie quotidienne. Qu'en est-il de la présentation artistique ou médiatique du partage des résultats scientifiques ? Est-il bon pour le doctorant et ses recherches de s'aventurer à l'extérieur : médias, expositions, concours de vulgarisation ?

Sans céder à des objectifs de *branding* de la thèse (enjeu de certaines formations doctorales...), on peut réfléchir aux façons de s'inscrire dans l'espace social via l'art et les médias. N'hésitez pas à proposer une réflexion sur des expériences concrètes de votre parcours doctoral.

Nous tenons à rappeler que cette journée d'étude, comme les précédentes, se destine à tous doctorants ou récent.e.s docteur.e.s travaillant sur la question du lien social, mais aussi des arts et de la culture au sens large. Néanmoins, toutes les propositions désireuses de partager une expérience méthodologique sur cette thématique sont les bienvenues. Les propositions de communication (3 000 signes maximum, espaces compris, titre + résumé) devront nous parvenir avant le 30 avril 2017 par courriel à l'adresse jed.cultureetarts.cerlis@gmail.com. La proposition devra être accompagnée d'une courte présentation biobibliographique (contact, affiliation institutionnelle, discipline(s), statut, directeur de thèse, principaux axes de recherche... 10 lignes maximum). Les résultats de la sélection seront communiqués courant début septembre 2017.